

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 86

présenté par

Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 6

À l'alinéa 1, après le mot :

« sécurité »

insérer le mot :

« sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Il convient d'assurer la dénomination complète que code de la sécurité sociale.